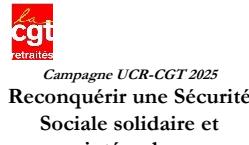




Aide pour l'intervenante ou intervenant qui présente le diaporama UCR CGT.

Reconquérir une Sécurité sociale solidaire et intégrale



Diapo 1 : Le Comité général de l'UCR de décembre 2024 a décidé de lancer une campagne revendicative sur « la reconquête de la Sécurité sociale » tout au long de l'année 2025.

Cette campagne a également pour objectif de célébrer les 80 ans de la création de la Sécurité sociale, qui fait depuis l'objet d'attaques incessantes de la part du patronat et des différents gouvernements.

L'UCR, consciente que l'on défend mieux ce que l'on connaît et maîtrise, a décidé de mettre à la disposition des UFR, USR et sections de retraité·es ce diaporama pour aider aux nécessaires débats et rencontres.

Dans un premier temps, la priorité est donnée aux militant·es et responsables de l'organisation des retraité·es CGT, afin de gagner un printemps de rencontres en direction des retraité·es et des actifs.

Avec ce diaporama, nous recherchons l'échange, la réactivité et l'appropriation de ce qu'est aujourd'hui la Sécurité sociale et de ses enjeux.

QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

Inspirée du programme du Conseil National de la résistance (CNR), la Sécurité Sociale est créée en 1945 par Ambroise Croizat Ministre du Travail.

« REPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS ET AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS. »

Un principe de solidarité fort « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. »

Diapo 2 : C'est sous l'Occupation, en 1943, que la CGT clandestine élabore les prémisses d'une Sécurité sociale pour les travailleurs. Elle sera adoptée dans le programme du Conseil National de la Résistance le 15 mars 1944.

Extrait « *un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat... »*

Le 4 octobre 1945 marque la naissance de la Sécurité sociale.

Cela se fait dans un contexte où le patronat, qui avait souvent collaboré sous l'Occupation, n'avait pas réellement le pouvoir de s'y opposer. De plus, la CGT comptait 4 millions d'adhérent·es et le PCF recueillait 26 % des voix aux élections.

Ambroise Croizat avait été secrétaire général de la Fédération des métaux CGT avant de devenir ministre du Travail.

DES REFORMES ONT REMIS EN CAUSES CES VALEURS

1967

- Détaillement du régime général avec la création de 3 caisses distinctes: Cnam, Cnat, Cnav.
- Suppression des élections aux conseils d'administration introduction du partarisme.
- Création de l'Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale (Acos) pour la gestion de la trésorerie.

1991

- Remise en cause du financement par la cotisation sociale avec la création d'un impôt, la Contribution sociale généralisée (CSG)

Diapo 3 : Les valeurs qui ont constituées la base de la Sécurité sociale en 1945 est l'ADN de la CGT encore aujourd'hui.

Universalité aujourd'hui est de permettre aux immigré·es le droit de pouvoir se soigner. C'est tout l'enjeu de l'AME que la droite et le RN veulent supprimer.

L'enjeu de la solidarité entre les générations pour le financement de la retraite. Cela renvoi a « je cotise pour donner les moyens a tous citoyens » ce qui est contraire à un système assurantiel.

L'enjeu est de redonner le pouvoir de gestion aux travailleur·euses par l'élection de leurs administrateurs.

DES PRINCIPES ATTAQUÉS DEPUIS 80 ANS

➤ Accès libre aux besoins de chaque citoyen.

➤ Démocratisation de la gestion de la Sécu par les représentants des salariés.

➤ une caisse unique pour une Sécu intégrale

➤ Financement par les cotisations sociales calculées sur la masse salariale..

Diapo 4 : La CGT revendique une Sécurité sociale unique, avec la proposition d'une Sécurité sociale intégrale (on y reviendra).

La création d'une caisse unique pour les quatre branches permettrait d'équilibrer les budgets en fonction des besoins des différentes caisses au fil du temps. L'enjeu du financement par les cotisations, et non par l'impôt, est plus que jamais au centre du débat. Le pouvoir, les forces de droite, le RN et le patronat cherchent à remplacer les cotisations sociales par l'impôt, remettant en cause le fondement même de la solidarité.

LA SECURITÉ SOCIALE DE LA PROTECTION SOCIALE

■ La Sécurité Sociale est le socle avec 73% des dépendances. Elle joue un rôle d'amortisseur des crises économiques, boursières et sanitaires. Elle joue un levier social absolument bénéfique, pour les salariés, la population et le pays.

■ La Protection Sociale est plus large et comprend l'ensemble du système santé et retraite.

■ Adossée à la Sécurité Sociale les complémentaires santé et de retraite, les mutuelles, le régime d'assurance chômage, les allocations et aides, telles que le RSA, Aah, Apl, Aspa... Mais aussi le réseau des cliniques, Ephad, médecine de ville, pharmacies.

Diapo 5 : Souvent on confond protection sociale avec la Sécurité sociale. La complémentaire santé et mutuelles couvrent en partie les frais de santé n'ont pris en compte par la sécu. Dont le financement est issu de contrat de groupe ou individuel avec une participation de l'entreprise. Ce qui n'est pas le cas pour les retraité·es dont les cotisations pèsent lourdement. 700 000 retraités n'ont pas de mutuelles et 1,6 millions ne se soignent plus.

Il y a les retraites complémentaires avec l'Agirc-arcco et l'Ircantec qui sont sur un système de retraite à point. Dans protections sociale il y a le chômage également.

La part du privé est une donnée majeure aujourd'hui dans plein de domaine avec les assurances et la capitalisation.

DES REFORMES ONT REMIS EN CAUSES CES VALEURS

- 1967
• Dénattement du régime général avec la création de 3 caisses distinctes: Cnam, Cnat Cnav.
• Suppression des élections aux conseils d'administration introduction du paritarisme.
• Crédation de l'Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale (Acoss) pour la gestion de la trésorerie.

- 1991
• Remise en cause du financement par la cotisation sociale avec la création d'un impôt, la Contribution sociale généralisée (CSG)

Quelques dates...

- 1994
• Indépendance de gestion de la branche Accidents de travail et maladies professionnelles AT/MP.
1998
Création de la Carte Vital.
2000
• Crédation de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Permettre à toute personne française et étrangère en France d'accéder aux soins.
2018
• Intégration des indépendants et étudiants dans l'Assurance Maladie

- UNE NOUVELLE BRANCHE « AUTONOMIE »
• 2021 création de la branche Autonomie, gérée par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

- Financée par la CSG (88%), la « journée de solidarité » pour les salariés et 0,3% de cotisations pour les retraités (CSA).
• Finance les maisons pour personnes handicapées (MDPH), les EHPAD, l'aide aux personnes non autonome (APA), etc...

- LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ
➤ 1,4 millions personnes sont en perte d'autonomie Ils seront 4 millions à l'horizon 2050 soit 16 à 17% des plus de 60 ans.

- 620 000 personnes d'entre eux sont en établissement parmi les 7443 Ephads.
➤ Besoin de doubler le nombre de places en d'hébergement d'ici 2050.
➤ Besoin de créer 200 000 emplois en Ephad et 100 000 pour l'aide à domicile

Diapo 6 : Deux dates importantes qui ont remis en cause les fondements de 1945 :

1967 c'est l'ère du paritarisme marquant l'institutionnalisation de régime de Sécurité sociale. Avec des caisses nationales avec pour mission d'assurer l'équilibre entre recettes et dépenses.

1991 Rocard créer la CSG avec comme fil rouge une remise en cause du financement par la cotisation et un début de la mainmise de l'Etat avec une fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

Diapo 7 : La création de la branche Accident de travail et maladie professionnelle c'est reconnaître que travail et santé sont indissociablement liés. La France est le pays en Europe qui a le plus d'accident au travail avec 600 décès par an en moyenne. Les maladies professionnelles (physiques et psychiques) sont minorées par le patronat avec des conséquences post professionnelles chez les retraités. La CMU est accordée pour un an aux résidents étrangers stables et réguliers sur le territoire français·e. Dont les ressources sont inférieures à 847 euros (2024).

Diapo 8 : La CGT revendique que la question de l'autonomie soit intégrée dans la branche maladie. Au même titre que l'ensemble des problèmes de santé, sa prise en charge devrait relever de l'assurance maladie. C'est en 1997 que les Ehpad ont vu le jour pour accueillir des personnes retraitées dépendantes.

Diapo 9 : L'accroissement du vieillissement de la population va créer un véritable défi démographique et un enjeu pour toute la société.

Faute d'une action de l'Etat ambitieuse tant sur le financement que sur les moyens humains, des conséquences sont à craindre : dégradation des conditions de vie des aidants, saturation des Ephads et report sur les familles la prise en charge y compris du financement par la création d'une assurance cotisée par les enfants et petits-enfants.

Le gouvernement propose un virage domiciliaire. La CGT revendique l'adoption d'une loi « grand âge » et la création d'un service public de l'aide à l'autonomie financé dans le cadre de la Sécurité Sociale.

FSV (Fond de solidarité vieillesse)

- Créé en 1993 ce fond a vocation de financer des dépenses de solidarité vieillesse comme:
- Le Mico (Minimum contributif pour les petites retraites);
 - Contributions retraites pour des périodes non travaillées (ex chômage). Pour la Sécu et l'Agirc-Arcco.

► Financement par la CSG

UN BUDGET QUI ECHAPPE AU CAPITAL	
	(milliards d'euros)
PIB	2 608
Budget de l'Etat	350
Dépenses protection sociale	888
donc la Sécurité Sociale	643,4
• Maladie	253,6
• Vieillesse	293,7
• Famille	57,9
• At-M	16
• Autonomie	40,9
• FSV	20,6

UN DEFICIT MAINTENU

Après avoir presque atteint un équilibre en 2019, la Sécurité Sociale enregistre un déficit de 10,7 Mds d'euros en 2023 et estimé à 18,1 Mds pour 2024.

• Maladie	-14,6 Mds
• ATM MP	+0,7 Mds
• Vieillesse	-6,3 Mds
budget	
• Famille	+0,4 Mds
• Autonomie	+0,9 Mds
• FSV	+0,8 Mds

le chômage augmente et les salaires ne suivent plus l'inflation. La dramatisation faite sert avant tout à justifier des politiques d'austérité sur les dépenses.

UNE SECU EN MANQUE DE RECETTES

Sur la période 2019 – 2024	
Recettes	+ 117,1 Mds
Dépenses	+ 151 Mds

- Alors que évoluent les besoins.
- Vieillissement de la population (sante, autonomie).
 - Un dégagement des assurés (auto-entrepreneurs, indépendants)
 - Une inflation des prix plus forte.
 - Un système de santé en difficultés (Hôpital public et Ehpad).
 - Un impact du covid estimé à 19Mds.

Diapo 10 : Etablissement qui ne traite pas les dossiers individuels de retraite Cnav ou complémentaires. Il finance la validation gratuite des trimestres au titre du chômage, des activités partielles, arrêts de travail, périodes d'apprentissage, stages professionnels. Il prend en charge le minimum vieillesse (Mico ou Miga).

Diapo 11 : Un budget de la Sécurité sociale qui fait presque 2 fois celui de l'état. Le capital a toujours cherché à le récupérer. Aujourd'hui le budget pour la retraite (régime général, complémentaires, régimes spéciaux, assurance) représente 332,4 milliards d'euros soit 14,4% du PIB. Macron veut ramener ce pourcentage à 11%.

40% du budget pour la santé est en direction des retraités.

À titre d'information les entreprises du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires 98,2 Milliards en 2024 soit 4,25 % du PIB en 2024.

Diapo 12 : Le résultat comptable de la Sécu dépend de ses dépenses, mais avant tout de ses recettes.

Cela implique d'abord que la Sécurité sociale est une institution procyclique : lorsque l'économie va bien, les comptes sont plutôt au vert, lorsqu'il y a crise, comme aujourd'hui, son déficit apparaît.

Les comptes de la Sécurité sociale dépendent donc des choix politiques réalisés par les gouvernements en matière économique.

Les politiques libérales creusent de fait les comptes de la Sécu en augmentant ses dépenses et en réduisant ses recettes lorsque

le chômage augmente et les salaires ne suivent plus l'inflation. La dramatisation faite sert avant tout à justifier des politiques d'austérité sur les dépenses.

Diapo 13 : Pourtant l'argent existe.

De 2019 à 2024 les seules entreprises du CAC 40 ont versé 441,1 Milliards d'euros à leurs actionnaires. Chaque année 200 Milliards d'euros d'aides public sont versés aux entreprises sans aucun contrôle. La relance de la course à l'armement la France va dépenser 413 Milliards d'euros en 4 ans. Et l'Europe a décidé de dépenser 800Mds € pour la défense militaire.

DETOURNEMENT DES COTISATIONS SOCIALES LORS DES PLFSS

- Au nom de la compétitivité des entreprises, le Gouvernement exonère chaque année les entreprises des cotisations sociales, considérées comme « charges » par les libéraux et le patronat.
- En 2024 cela représente plus de 88 Mds d'exonération de cotisations sociales, issues du travail.
- Depuis 1993 cela représente un total de 559 Mds cumulés.

UNE POLITIQUE DE FINANCIARISATION

- Depuis 1991 mise en place de la CSG, la part des cotisations sociales dans le financement de la Sécu est passée de 86,8% à 57% en 2024.
- CSG 20%
• TVA+Impôts 18%
• Autres 5%
- Cette fiscalisation croissante représente 276 Mds d'euros supportés par les ménages.
-

UN DEFICIT AU SERVICE DU CAPITAL

- Depuis janvier 2019 l'Etat ne compense pas la totalité des exonérations de cotisations sociale qu'il décide d'attribuer aux entreprises.
- Depuis plusieurs années on assiste à une étautisation du budget de la Sécurité sociale intégré dans les comptes publics et donc du déficit public.
- Macron et Patronat font du financement de la sécu une variable d'ajustement pour la compétitivité des entreprises, les dividendes aux actionnaires.

UN ENDETTEMENT QUI REPOSE SUR LES SALARIES ET RETRAITES:

- Une dette (242,6 Mds) transférée à la Cades jusqu'en 2033, financée par:
- CRDS (contribution remboursement de la dette sociale)
- CSG .
- La Sécurité Sociale continue d'emprunter sur les marchés financiers pour 46 Mds en 2023.
- Les ménages remboursent les 22 Mds par an

LES COTISATIONS SOCIALES

- En 2018 le gouvernement décide d'augmenter la CSG avec un allègement des cotisations maladie au nom de l'augmentation du salaire.
- Depuis, l'idée d'augmenter le salaire net par un abaissement des cotisations sociales devient un enjeu majeur soutenu par Macron, la droite et le RN
- Alors que 75% de la population se prononcent pour le maintien de la sécu et une retraite à 60 ans.

Diapo 14 : Ces allégements de cotisations sociales représentent une baisse du prix du travail imposée aux salariés par une réduction du salaire socialisé.

Chaque année l'Assemblée nationale débat du PLFSS (Projet du plan de financement de la Sécurité sociale) et du niveau des exonérations de cotisations sociales. Pour 2025 avec le 49-3 que le gouvernement a imposé son plan de financement. Déjà le gouvernement Bayrou prépare celui de 2026 avec des objectifs de réduction des dépenses.

Diapo 15 : C'est par la CSG et la TVA du financement que le Gouvernement a mis la main mise sur la Sécurité sociale. Un financement uniquement par l'impôt avec la fusion avec la CSG est aujourd'hui avancé par certain. L'abandon d'un financement par la seule cotisation sociale c'est la remise en cause des fondamentaux de la Sécurité sociale.

Diapo 16 : Le budget de la Sécurité sociale est inclus dans les comptes publics est donc du déficit de la nation.

Diapo 17 : Le gouvernement a asphyxié encore plus la Sécurité sociale avec la loi du 7 aout 2020 en lui transférant une dette de 136 milliards d'euros alors qu'il porte une lourde responsabilité dans la crise sanitaire.

Diapo 18 : La situation des bas salaires, de la perte du pouvoir d'achat, de la précarité de l'emploi, pèse sur la Sécurité Sociale... Il est important de débattre sur la nécessité de reconquérir les valeurs de solidarité et du salaire socialisé. Le Medef propose pour mieux rémunérer le travail, 100 Milliards d'euros aux travailleurs grâce à une baisse de 10 points des cotisations sociales.

- **RECONQUERIR LE SALAIRE SOCIALISÉ**
Supprimer les cotisations sociales, c'est mettre en danger le financement de la Sécurité Sociale et le niveau des retraites.

- **Il faut combattre l'idée que la cotisation sociale est un coût, une charge.**
- **Ats contre, les cotisations sociales (salarie et entreprise) nourrissent la solidarité.** Lîées au travail, à la création de valeur ajoutée, à l'emploi, à l'intérêt général.

➤ Le salaire socialisé c'est de la naissance jusqu'à la

NOTRE SECURITE SOCIALE EN DANGER !

- Patronat et Gouvernement veulent faire évoluer le financement de la Sécurité sociale vers la fiscalisation et une étatisation de son budget.

- **Depuis 1996 l'Assemblée Nationale vote le PLFSS*** instaurant le principe d'une loi organique du financement de la Sécurité Sociale, piloter par l'Etat, afin de mieux l'articuler aux arbitrages globaux sur les finances publiques. (*Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale)

PLFSS 2025: UN DÉFI A RELEVER

- Le projet du Gouvernement Macron intègre le budget de la sécurité sociale dans celui du budget de l'Etat et de la dette publique .
- Un pilotage financier sur la base « d'une règle d'or ». Instaurant un budget défini pour la branche maladie avec l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie).
- Fixer les dépenses non en fonction des besoins de la population mais dans le cadre d'une « enveloppe » définie pour les hôpitaux, les Ehpad, l'handicap , les soins de ville.

Diapo 19 : Le financement de la Sécurité sociale doit être assis sur la cotisation sociale prélevée sur la valeur ajoutée, c'est-à-dire les richesses produites par le travail. Le salaire socialisé comprend le salaire net et l'ensemble les cotisations qui alimentent la solidarité nationale en termes de santé, comme de prévoyance ou de retraite.

Le patronat parle de « charges » car il souhaite combattre les solidarités financées par les cotisations.

Diapo 20 : Le transfert à l'Assemblée nationale du plan de financement de la Sécurité sociale depuis près de 20 ans a éloigné l'appropriation par les travailleurs les enjeux du financement en lien avec les besoins de santé, de l'hôpital public, de la retraite, du manque de médecins, des moyens pour la perte d'autonomie, de création de centres de santé publics, etc.

C'est plus de transparence et de démocratie qu'il faut reconquérir.

Diapo 21 : Le PLFSS s'est transformé en loi promulguée le 28 février 2025 on parle de LFSS. C'est un plan dangereux qui va accentuer les crises et creuser les inégalités.

Chaque caisse se voit attribuer un budget. Mais pour celui de la branche maladie il est établi un ODAM (Objectif national des dépenses maladie) qui reste largement insuffisant au regard des professionnels de la santé.

Comment prévoir le niveau des dépenses nécessaire pour la santé ? La crise du Covid en est une démonstration.

Il y une déclinaison en sous Odam :

1. Pour les soins de ville ;
2. Pour les établissements hospitaliers ;
3. Pour les établissements personnes âgées et en situation handicap.

UNE PRESSION LIBÉRALE

- Denis Kessler déclarait « Un fenêtre historique se présente pour refonder notre système de protection sociale avec une gouvernance d'entrepreneurs et assurances privés ».
- La droite est « pour fixer les dépenses non en fonction des besoins mais en fonction des recettes et d'une baisse des prélèvements obligatoires ».
- Le Medef propose de créer un fonds de pensions privé par capitalisation à la place de toute cotisations sociales.

RETRAITE, UNE BATAILLE SOCIALE

- La réforme de 2023 porte l'âge légal à la retraite à 64 ans.
- Une augmentation du Mico* de 100 €, pour les carrières complètes, en fusionnant l'allocation de solidarité et le minimum vieillesse. (*Minimum contributif)
- Suppression des régimes spéciaux.
- Application de la « règle d'or » avec un niveau des retraites ajusté en fonction des recettes et du nombre de retraités.

QUE DIT LE CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR) EN 2024

- « Malgré le contexte de la crise sanitaire et le vieillissement progressif de la population, l'évolution des dépenses de retraite resteraient maîtrisée à l'horizon 2070 ».
- Mais il projette une baisse des pensions retraite du régime général entre 31,6% et 36,5% en 2070 contre 50,1% actuellement.

LA CGT REVENDIQUE

- Départ à la retraite à 60 ans
- Taux de remplacement à 75 % du revenu sur les 10 meilleures années
- Pas retraite en dessous du SMIC
- Indexation des pensions sur l'évolution moyenne des salaires
- Égalité du niveau des salaires femmes/hommes
- Meilleurs salaires et création d'emploi;
- Validation des années d'études et de recherche d'emploi.

Diapo 22 : Avec un capitalisme où la pression des intérêts privés et financiers, prennent le pas sur la satisfaction des besoins sociaux, du droit à la santé, de bien vivre sa retraite, le besoin de construire une perspective de reconquête de la Sécurité sociale est déterminant pour les générations futures.

Diapo 23 : La CGT revendique l'abrogation de la réforme 2023 et un retour à la retraite à 60 ans.

Diapo 24 : L'objectif est de réduire la part des retraites dans le Pib et de favoriser l'assurantiel priver, la capitalisation pour ceux qui peuvent.

Diapo 25 : La CGT défend le principe du système par répartition, à prestations définies. Considérant qu'il est plus sûr qu'un système de retraite à point à cotisations définies, ne prévoyant pas le montant de la retraite.

POUR UNE RECONQUETE DE LA SECURITE SOCIALE

- Pour une Sécurité sociale intégrale.
- Un financement assis uniquement sur le travail pour un 100% cotisations sociales.
- La suppression de la CSG remplacée par la cotisations sociales
- Arrêt des exonérations de cotisations.
- Réforme du financement en mettant à contribution les primes, l'intérêtissement, la participation.

Diapo 26 : Il est nécessaire d'engager une démarche de reconquête de la Sécurité Sociale qui réponde aux besoins sociaux d'aujourd'hui et futurs...

Il s'agit d'imaginer d'une Sécurité sociale intégrale, 100% cotisations sociales, fondée sur le principe d'un système simplifié, et accessible.

Interlocuteur, collecteur et payeur unique. Retour des élections des administrateurs de salariés. Un budget décidé et géré par des représentants de salariés élus.

DEFENDRE ET ETENDRE LE FINANCEMENT

- Rétablissement des impôts pour les entreprises en fonction des politiques salariales et de l'emploi.
- Taxation sur les dividendes et rachats d'actions.
- Création d'une taxe sur les transactions financières.
- Rétablissement de l'impôts sur la fortune. (ISF)
- Lutte contre l'évasion fiscale (90 milliards annuels).

Diapo 27 : Redonner un nouveau socle de financement qui s'appuie sur les richesses produites par le travail.

PLACE AU DEBAT ET A L'ACTION

UN DOSSIER UTILE
POUR MENER
UNE CAMPAGNE CGT



Diapo 28 : Prendre le temps des enseignements, des questions, et surtout de définir comment animer et poursuivre la campagne engagée retraités/actifs.